

Numéro de dossier :

Date : 02/03/2020

## Procès-verbal de mesurage et délimitation

Province de Namur  
Commune d'Andenne 1<sup>ère</sup> division, section B, parcelle n°180a, 186 et 187

L'an deux mille vingt, le 2 mars,

Je soussigné :

....., légalement admis et assermenté en qualité de Géomètre-Expert immobilier près du Tribunal de Première Instance de Huy.

Agissant à la requête de .....  
.....

Avec pour mission :

De mesurer et rétablir les limites des parcelles cadastrées Andenne 1<sup>ère</sup> division, section B, n°186, 187 et 180a

Déclare :

Avoir pris toutes dispositions pour la vérification et la définition des limites.

Après examen des plans de géomètre anciens : plan du géomètre A. Paye dressé le 18/10/2014 et plan du géomètre Damien Rousseau (SPRL GeoFamenne) dressé le 12/02/2009 ;

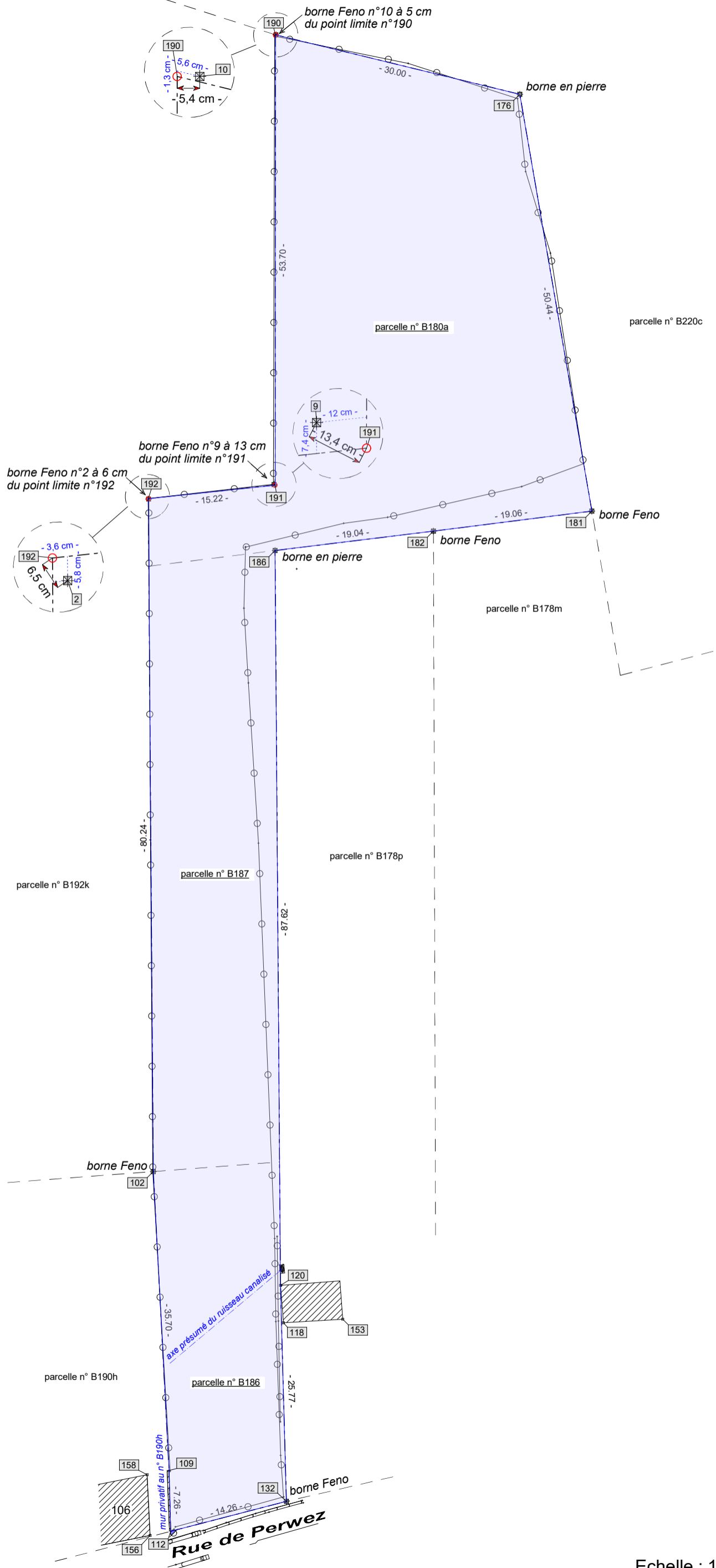
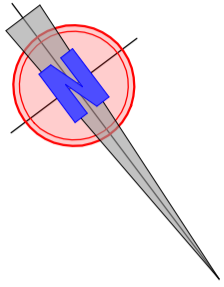
Après consultation des croquis 207 de la Documentation Patrimoniale, service Mesures et Evaluations, et plus particulièrement du croquis n°7 de 1889 ;

Et en fonction de la situation et de l'occupation du sol le jour du mesurage, les limites ont été rétablies.

Avoir défini au plan ci-joint le périmètre des 3 parcelles n° 186, 187 et 180a passant par les points n°112, 109, 102, 192, 191, 190, 176, 181, 182, 186, 120 et 132

Ma mission étant terminée, j'ai clos et signé le présent procès-verbal.

# Plan de délimitation



n°	X	Y	Nature
2	489.589	219.884	borne existante
9	504.568	221.616	borne existante
10	504.787	275.255	borne existante
102	490.153	139.700	borne existante
109	492.029	104.053	coin mur
112	492.232	96.798	coin mur
118	505.676	121.668	coin bâtiment
120	505.319	126.137	coin bâtiment
132	506.033	100.372	borne existante
153	512.764	122.096	coin bâtiment
156	489.771	96.308	coin bâtiment
158	489.402	103.546	coin bâtiment
176	533.882	268.160	borne existante
181	542.480	218.456	borne existante
182	523.575	216.069	borne existante
186	504.680	213.755	borne existante
190	504.733	275.255	point limite non matérialisé
191	504.687	221.555	point limite non matérialisé
192	489.553	219.938	point limite non matérialisé

Symbole	Description
□	avaloir
*	borne existante
⊕	chambre de visite
⊙	éclairage public
◻	coin bâtiment
○	point limite non matérialisé
—○—	clôture
—  —	filet d'eau
- - - -	limite parcellaire fixée
▨	bâtiment / mur